

la commission McCann avait passé sous silence leurs témoignages portant qu'ils avaient été frauduleusement privés du droit à pension par des moyens illégaux. Puis-je lire quelques-unes des lettres des témoins interrogés par cette remarquable commission instituée par le Parlement. La première, parue dans le *Daily Province* de Vancouver se lit ainsi.

Monsieur,

Au sujet de l'enquête sur l'hôpital Shaughnessy, puis-je dire que le Gouvernement a de nouveau gaspillé les deniers publics et le temps de gens affairés, s'il a envoyé la commission en cause mener une enquête au sujet des accusations proférées contre l'administration et les médecins de l'hôpital.

Ce ne sont pas là les sujets de plaintes. Le Gouvernement a simplement passé outre aux accusations primitives qui condamnent les médecins de la Commission des pensions et n'ont rien à voir avec ceux du personnel de l'hôpital.

Les médecins des pensions ont systématiquement omis des antécédents pathologiques d'un militaire certains détails qui eussent donné droit à pension et y ont inséré des déclarations fausses dans le dessein de l'empêcher de toucher une pension.

Je suis sûr que vous allez faire des recherches et révéler la vérité, car elle sera révélée sous peu, grâce à ce renseignement de première main.

Vancouver-Nord.

Un témoin.

(Note: Au sujet des accusations d'altération intentionnelle des rapports", etc., la Commission a fait la constatation concluante que "dans aucun cas examiné, les dossiers n'établissent ces accusations ou laissent même entendre qu'elles soient fondées ou que la cause ait été étudiée à la légère".—Le rédacteur.)

Voici une autre lettre écrite par le même homme à la *Daily Province* de Vancouver, le 8 avril 1948.

Monsieur:

Relativement à la note que vous avez ajoutée à la fin de ma lettre signée "Un témoin", note déclarant que la commission d'enquête chargée d'étudier les accusations portées par M. Walter Kirchner avait conclu que certaines accusations n'étaient pas fondées, j'aimerais répondre que la commission a admis le manque ou l'omission de preuves concernant mon cas, de 1918 à 1928. C'est pourquoi, je ne suis pas admissible à la pension.

J'ai répondu que si l'on fouillait les dossiers des hôpitaux, on trouverait que j'ai été soigné pour les maux dont je me suis plaint, mais que les médecins ne les avaient pas consignés à leurs rapports. Or, si l'on a omis certains renseignements qui me privent d'une pension n'est-ce pas là falsifier les dossiers? Et s'ils l'ont été, pouvez-vous m'indiquer pourquoi la commission déclare fausse mes accusations?

J'ai en outre soumis des preuves documentaires indiscutables attestant qu'on avait omis quelque chose.

Vancouver.

Un témoin.

W. Blackmore.]

Que penser des décisions de la commission? Je donnerai lecture d'une autre lettre publiée le 13 avril dans la *Daily Province*, Vancouver:

Remerciements au personnel de l'hôpital
Monsieur,

Je suis l'un des témoins qui ont protesté contre les agissements des médecins de la Commission canadienne des pensions qui ont omis des passages de ma fiche médicale pour y substituer des déclarations qui m'ont empêché de recevoir une pension pour blessures reçues au cours du service qui m'ont rendu complètement invalide, comme l'attestent deux des principaux chirurgiens orthopédistes de la province qui sont aussi médecins consultants pour le compte du ministère des Affaires des anciens combattants, pour cette spécialité.

Je tiens à y adjoindre mon témoignage devant la Commission royale qui a siégé dernièrement, témoignage que j'ai rendu avec peine, étant étendu sur une civière, parce que ma colonne vertébrale a été "iracturée" deux fois, au cours d'une heureuse opération majeure effectuée pour redresser mon dos courbé depuis plusieurs années.

Permettez-moi de réitérer mes remerciements pour les magnifiques services de médecins et de gardes-malades de l'hôpital Shaughnessy, dont j'ai parlé dans ma déposition, et qu'a aussi soulignés le Dr Walter H. Kirchner, D.C.M., dans le témoignage qu'il a rendu en ma faveur devant la Commission royale.

Albert B. W. Crowhurst,

Hôpital Shaughnessy.

En somme on a rédigé les rapports parus dans les journaux,—je les ai sous la main mais je ne prendrai pas le temps de les lire,—de manière à faire croire aux gens que les accusations de Walter Kirchner visaient le personnel médical de l'hôpital Shaughnessy, ce qui était tout à fait contraire à la vérité comme l'indiquent bien mes remarques.

Albert Crowhurst le fait observer. Voici une autre lettre en date du 1er avril 1948:

Les accusations que Walter H. Kirchner, M.C., D.C.M., ex-combattant, a portées contre la direction du ministère des Affaires des anciens combattants au sujet des pratiques illégales adoptées par la Commission canadienne des pensions, et non au sujet des traitements prodigués à l'hôpital Shaughnessy que les journaux ont soulignés plus qu'il était nécessaire le 20 mars 1948, à l'exclusion des premières.

J'ai été l'un de ceux qui ont témoigné devant la commission royale d'enquête ici; j'ai démontré comment le préposé à l'examen médical pour fins de pension a consigné à mon dossier un rapport erroné qui m'a enlevé tous mes droits d'invalide de guerre. Par conséquent, la Commission médicale canadienne a renversé illégalement les savants témoignages de trois spécialistes de premier rang. La Chambre des communes est maintenant en mesure d'entamer des poursuites contre la Commission canadienne des pensions afin de protéger les intérêts de tous les anciens combattants invalides atteints par des pratiques aussi malhonnêtes.

J. V. Thom, M.M.

On a reçu des lettres de ces gens. Je demanderais aux honorables députés si, devant